



Le 5 août 2013

Par dépôt électronique et messenger

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télééc. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation relative au projet Solutions d'ordonnancement et de gestion des équipes mobiles (SOGEM)
Dossier Régie : R-3853-2013
Notre dossier : R048247 ST

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le «Distributeur»), produit auprès de la Régie de l'énergie (la «Régie») sa demande afin d'obtenir l'autorisation requise relativement au projet mentionné en rubrique. Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Dans la mesure du possible, le Distributeur demande respectueusement à la Régie de rendre sa décision avant la fin du mois de septembre 2013 afin d'être en mesure de respecter l'échéancier prévu. Le respect de cet échéancier serré permettrait au Distributeur de générer des gains d'efficacité dès 2015.

Le Distributeur est conscient du court délai. Ce n'est toutefois que très récemment que les dernières informations financières nécessaires afin de compléter la preuve ont été obtenues. Aussi, le Distributeur n'a pas été en mesure de déposer la présente demande plus tôt.

Considérant la nature de la demande, le Distributeur prie la Régie de la traiter sur dossier.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p.j.